

# L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait  
vaut mieux que le désordre.

### TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste . . . . .	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne . . . . .	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays . . . . .	\$8.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-  
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au  
pair à Montréal.

Première année—No 59

Le numéro: 5 sous

Montréal, samedi 19 mai 1934

## Banques socialistes : banques électorales

Nous signalions l'autre jour, ici même, la déconfiture de la Banque (française) des Coopératives, survenue quelques jours après la faillite d'une autre institution socialiste, la Banque du Travail de Belgique. Ces deux faillites n'ont pas manqué de créer un grand émoi en Europe et il est curieux qu'elles n'aient pas eu plus d'écho en notre pays, au moment où toutes les institutions capitalistes indistinctement sont dénoncées par nos rebâtisseurs de la société.

Sur les opérations de la Banque des Coopératives (passif: 350 millions de francs, soit, au cours actuel, 22 millions de dollars), un confrère français nous apporte d'édifiants renseignements.

Parmi ses clients, la Banque ne comptait pas seulement des socialistes: l'Humanité, la Lumière, la Ligue des droits de l'homme, la Ligue des combattants pacifistes, la Bellevilloise (1), faisaient chez elle diverses opérations.

Faisant fi des vaines précautions capitalistes, la Banque acceptait à ses risques le papier remis à l'escompte. Dans certaines de ses agences, on prenait les versements sans remettre de reçu; le directeur de l'agence expliquait à ses clients qu'ils faisaient ainsi l'économie d'un timbre de quittance. Mais ce n'est pas là le mieux. La Banque des Coopératives payait à ses guichets des chèques qui, arrivés à la comptabilité, étaient déchirés et remplacés par des traites à échéance généralement assez lointaine. MM. Leroy et Hulot, le premier chef de l'agence S.C., le second chef du portefeuille, duraient même un jour quitter en douce la maison pour avoir trop ouvertement pratiqué ce système peu répandu dans le monde bancaire.

Rien n'était d'ailleurs fait comme chez les confrères. Les chefs de service l'avouaient ingénument à certains clients, les bilans publiés étaient faux. Il le fallait bien, d'ailleurs, ne fût-ce que pour couvrir une somme d'un million et demi laissée impayée dans les caisses par Mousaï, gendre de Devolder, directeur de la Banque.

Donnons en finissant une petite précision qui pourra servir aux pacifistes désireux de se rendre à Genève sans en avoir le moyen. La Ligue des combattants pacifistes tint, il y a un an, environ, un congrès à Genève. Novina, grand seigneur de cette organisation, voulait s'y rendre, mais n'avait pas l'argent du voyage. Il se souvint que son groupement était client de la Banque et ne s'émut pas qu'il n'eût pas d'argent à son crédit. Il fit un chèque, un chèque qui, dans le monde capitaliste, aurait été dit sans provision, il le présenta au guichet. On vérifia le compte, on constata qu'il n'y avait rien, mais, sans sourciller, montrant une générosité qui certainement attendra les clients de la Banque, on paya. Et Novina se rendit à Genève.

Un autre confrère, M. Gaëtan Sauvoin, du FIGARO, écrit de son côté:

Les fonds, d'après l'enquête administrative, n'auraient pas servi, par une dilapidation détournée, à financer les candidatures socialistes lors des élections de 1932? Trente-cinq millions n'auraient-ils pas été avancés à une importante affaire de construction d'avions sur l'intervention — qui ne met pas sa probité en cause — de M. Renaudet (2)?

La situation délicate, brusquement aggravée, dans laquelle s'est enfoncée la banque, n'est-elle pas due au retrait massif de fonds opérés par la G.C.T. (3), par la Fédération postale et par la Fédération des fonctionnaires, qui, sentant leurs caisses en péril, ne se sont pas préoccupés du sort des épargnants sacrifiés par la saignée à blanc des dépôts?

Les interventions qui se sont produites au conseil des ministres n'ont-elles pas permis à M. Lebrun et à M. Doumergue de constater, étant donné le renforcement de ceux qui avaient donné la Légion et de la délégation sont toujours les mêmes dans les délibérations collectives de l'Elysée ou du Quai d'Orsay?

Des capitaux de la Banque des Coopératives n'ont-ils pas été affectés — imprudemment — pour ne pas s'exprimer autrement, — et sans qu'il fut préalablement satisfait aux garanties prévues par le règlement, — à des entreprises de cinématographie et de librairie? Le bilan de 1932 et le bilan de 1933 n'ont-ils pas été opportunément soustraits à de légitimes curiosités? (...)

Parlant des pressions faites sur le

(1) Entreprise de magasins coopératifs.  
(2) Un des chefs du socialisme français. — N. de la R.  
(3) Confédération Générale du Travail.

cabinet Doumergue pour faire renflouer la Banque, M. Sauvoin ajoute:

Sans doute, les intérêts de la petite épargne qui a fait confiance à la Banque des Coopératives doivent être sauvegardés, mais puisqu'il s'agit d'une expérience socialiste et d'un organisme politique (dressé, in fine, contre les Caisses d'épargne), ce n'est pas aux contribuables qu'il appartient de couvrir les frais de la gabegie orchestrée par les amis de M. Blum (4). Que les déposants se tournent vers cette féodalité des services publics — C. G. T., Fédération postale et Fédération des fonctionnaires — qui s'est empressée de mettre ses prêts à l'abri quand elle s'est aperçue que l'édifice craquait.

Objectera-t-on l'exemple de la Banque Nationale de Crédit ou de telle autre institution bancaire de l'Est qui furent renfloués jadis? C'était des cas de salut public. Avec la Banque des Coopératives, rien de pareil. La maison était mal gérée, continuellement victime des collusions socialistes et maçonniques. Notre franc à quatre sous, que M. Doumergue s'efforce de ranimer, serait vite réduit à cinq centimes de valeur s'il était traité de semblable façon! Val d'aide camouflée aux socialistes qui — de surcroît — firent toute leur campagne de 1932 contre le renflouement des banques par le cabinet Laval.

Une fois encore, ce sont les méthodes anarchiques qui sont condamnées par les faits. Devant la logique des choses, la France laborieuse comprendra-t-elle enfin que le syndicalisme électoral a fait son temps et que, pour échapper à la ruine, la production française à tous les degrés doit se libérer de la servitude des prébendes et recourir au système corporatif, base de l'équipement des grandes nations modernes?...

Le MATIN écrit de son côté:

Pourquoi ne nommerait-on pas une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur le krach de la Banque des coopératives de France, où 100,000 petits déposants risquent de perdre leurs 350,000 millions d'économies?

Cette commission d'enquête rechercherait comment, en donnant 2,75% d'intérêts aux comptes de chèques et 3,50% d'intérêts aux comptes de dépôts à vue — ce que les plus puissants établissements de crédit du monde n'osent se permettre, — la banque croyait pouvoir faire ses affaires. Elle rechercherait aussi si des placements de fonds dans des entreprises de cinématographie, d'édition et d'aviation connotaient bien à une société de financement de coopératives. Enfin, elle rechercherait comment certaines organisations socialistes et syndicalistes, prévenues à temps, ont pu retirer d'un seul coup tous leurs fonds et laisser les pauvres diables de déposants se débrouiller comme ils le pourraient...

Et dans un autre article:

Eh là! que se passe-t-il? Une banque vient de fermer ses guichets, parce qu'elle avait 100 millions de crédits « gelés » et elle s'est aussitôt tournée vers le gouvernement, c'est-à-dire vers le Trésor, pour lui demander aide, secours... et fonds.

On pouvait penser que la presse socialiste allait fulminer, vitupérer, jeter l'anathème sur cette nouvelle défaillance d'une entreprise capitaliste qui... que... Mais la presse socialiste est demeurée prodigieusement calme et silencieuse. Serait-ce parce que les dirigeants de la banque étaient étroitement liés aux syndicats, et ainsi de nombreuses organisations ouvrières, et que de nombreuses organisations socialistes, y avaient leurs comptes? Serait-ce parce que, prévenues à temps, ces organisations et ces personnalités ont pu retirer à temps leurs dépôts?

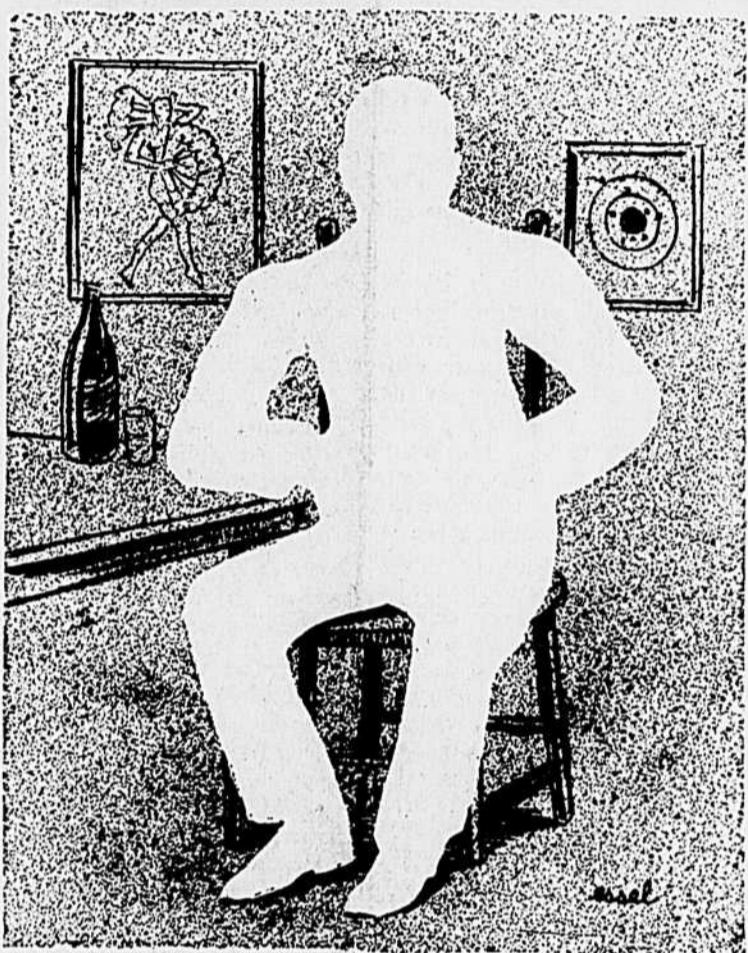
Mais comment admettre qu'une banque administrée par des non-capitalistes et soumise à l'influence de la Sociale ait pu être mal gérée? Comment croire à une défaillance de technique ou de probité de la part des organisateurs de la société nouvelle?

Nos oreilles se réjouiront d'entendre les explications de la Faculté Blum et Co... En Belgique, les choses ne se sont guère passées autrement qu'en France. Pour renflouer la Banque... électrale du Travail, il suffirait, paraît-il, d'une mise modeste de 50 millions de francs... et ce sont ces méprisables capitalistes qui seront appelés à boucher le trou.

En notre pays, c'est avec la perspective de la banque d'Etat — lisez: d'une banque électrale qui transformerait le papier en or et ferait crédit à tout le monde — que l'on affole depuis quelques années l'imagination et les appétits. Et par malheur notre gouvernement fédéral, au lieu de tenir les instituts capitalistes de crédit et d'émission sous un contrôle rigoureux, et même d'en faire surgir de nouveaux pour le besoin de l'agriculture, semble s'appliquer à agrir les mécontentements contre le système actuel. Un Etat prévoyant, bon père de famille, prendrait le moyen de faire

(4) Chef du parti socialiste.

### « L'HOMME INVISIBLE »



Note de la Rédaction. — La police nous avait promis sous presse aujourd'hui la photo de Dillinger; mais juste au moment d'aller sous presse nous apprenons qu'il s'est encore échappé.

## CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

### Eloquence politique.

Il existe un contraste amusant entre les discours prononcés aujourd'hui en Chambre par nos députés et ceux que, candidats, ils débitaient naguère à leurs électeurs. Les candidats, qui ont leur place sur les « listings », sont impitoyablement bannis de la Chambre. Un député se croirait déshonoré de faire appel aux « préjugés » de race, de négliger la statistique. Le grand politique, croirait-on à les entendre, c'est l'homme qui trouve le moyen de vendre du beurre à la Nouvelle-Zélande et d'engager les cultivateurs de l'Ouest à planter la canne à sucre.

Le député de Marquette, M. Mullins, ne se chauffe pas du même bois que ses collègues. En 1930, il se promenait dans son comté, un bidon de lait miniature à la main, prédisant aux électeurs le retour de la prospérité avec l'avènement de M. Bennett. C'est d'usage en temps d'élection, et l'on se souvient encore d'un grand Canadien qui, jadis, parcourut la province de Québec, accompagné de quelques jeunes gens revêtus d'un uniforme de matelot: il dénonçait le projet de la marine canadienne. M. Mullins parut devant la Chambre des Communes de la même manière que devant ses électeurs. Brandissant une boîte de conserves, il s'écria sur le ton d'une pythonisse ivre: « Malheur à la femme qui ouvrira cette boîte pour en donner le contenu en nourriture à ses enfants! Ce récipient renferme les débris de nos fermes. » M. Mullins est partisan de la régie des marchés, et il défendait le « bill no 51 », avec cet appareil grotesque.

Drapés dans leur dignité de parlementaire britannique, nos députés firent des gorges chaudes du « quaker » en rupture de ban. Que pensent-ils cependant de leurs propres harangues au corps électoral? Trop souvent, ne ressemblent-elles pas aux propos tragi-comiques de M. Mullins? — D. D.

### Parlementarisme.

Le chef de l'Opposition à Ottawa, M. King, a repris dans un récent discours son argument principal à l'encontre de la régie des marchés, telle que prévue dans le projet de loi Weir. Le parlementarisme britannique repose sur la responsabilité ministérielle, dit-il; or le budget de l'Office des produits naturels échappera au contrôle de la Chambre des Communes. Il faudrait spécifier, ajoutait-il, que toutes les dépenses relèvent de cette Chambre.

Une majorité partisane a remis, cette année encore, des pouvoirs extraordinaires au premier ministre. Celui-ci peut disposer des fonds publics à peu près comme il l'entend. Armé d'un pareil blanc-seing, le Cabinet appliquera sans inconvénient la loi sur les produits naturels. Un gouvernement normal,

L'Actualité Economique est la seule revue du genre publiée en langue française en Amérique. Les personnes cultivées qui désirent se tenir au courant des questions économiques la lisent régulièrement. Prix de l'abonnement, \$2 par année. En vente dans les librairies à 25 sous l'exemplaire. (r-d)

connaître à tous ses sujets, par des exemples comme ceux que nous signalons, les inconvénients de la banque socialiste, mais en même temps il se ferait un devoir de ne plus gouverner dans l'intérêt des seuls hommes d'argent.

Olivar ASSELIN

soucieux des institutions britanniques, le poursuivrait-il?

La volonté du peuple canadien est déterminée, lorsqu'on propose une mesure législative, par le vote de la moitié, plus un, des députés présents. Un autre principe du parlementarisme, c'est le contrôle des dépenses publiques par la Chambre. En vertu de l'omnipotence du parti au pouvoir, la responsabilité ministérielle est aujourd'hui mise au rancart. Il arrive parfois que les députés optent pour la déchéance de leurs propres pouvoirs, — car tout arrive sous la pression d'une majorité partisane. — D. D.

### La solution de la peur.

Je n'ai jamais tenu le bulletin de vote en bien haute estime, sauf au temps où j'avais, comme tant d'autres, de vertes illusions. Je ne saurais toutefois approuver la solution de la peur que vient de choisir le gouvernement de la Colombie anglaise en préparant une loi d'exclusion contre le vote des Doukhobors. Non, certes, que ces nudistes m'intéressent, mais, par principe, je suis opposé à des mesures d'exclusion qui fissent l'ostracisme, surtout dans un pays comme le Canada ou les Etats-Unis. Brimer un homme qui, légalement du moins, jouit des droits normaux d'un citoyen, c'est ouvrir la voie à tous les abus électoraux, et Dieu sait s'ils sont déjà nombreux, et cela par simple peur, et non pas pour améliorer un système en déliquescence. Il n'y a aucune excuse pour le gouvernement colombien agir ainsi, d'autant plus qu'il ne fera qu'aggraver les défauts du système électoral, en conférant à des agents, pas toujours tirés sur le volet, des pouvoirs exorbitants dont ils seront les premiers à abuser. On est en régime démocratique ou on ne l'est pas. Si on veut procéder à la réforme du droit de vote, je serai le premier à applaudir. Mais, de grâce, que l'on n'invoque pas quelques mauvaises raisons de plus pour justifier des tripotages destinés à augmenter la clientèle électorale des gouvernements. — A. R. B.

Savez-vous que les empaquetages de la cigarette DUCHESS sont imprimés dans les deux langues? Initiative louable de L. O. GROTHE, maison canadienne et indépendante. Supérieure par sa qualité, la cigarette DUCHESS satisfait les goûts les plus délicats; un essai vous convaincra. (r-c)

### À lire

En 2e page : LA PROPAGANDE ALLEMANDE À L'ŒUVRE, par André Bowman. REVUE DE LA PRESSE, par Georges Langlois.

En 3e page : LA PENSÉE ÉTRANGÈRE.

En 4e page : L'HISTOIRE DE LA PEINTURE AU CANADA FRANÇAIS (suite et fin), par Jules Bazin. PÉLERINAGE, par Gustave Lamarque, c.s.v. LA MUSIQUE, par Georges Langlois.

## Un curieux cas de simonie à Québec

Un nommé Louis Thiboutot, propriétaire d'une charcuterie au 85 1/4 de la rue de la Canardière, à Québec, adressait dernièrement au public une circulaire où il annonçait en toutes lettres que ses chalandes bénéficieraient des avantages spirituels d'une messe hebdomadaire qu'il ferait célébrer à leur intention dans quatre églises différentes. Comme il nommait ces églises, nous crûmes d'abord à une mauvaise plaisanterie; une enquête sommaire a suffi pour nous convaincre que ce monsieur se livrait à son trafic simoniaque depuis près de trois semaines. Voici d'ailleurs le texte de la circulaire (nous n'y changeons pas un iota):

Beaucoup de magasins donnent des bons ou cartes pour recevoir des primes (cadeaux) minimes, et d'autres donnent rien. Mais, aucun n'ont encore pensé de donner ces primes pour le bon Dieu qui nous demande si peu et nous donne beaucoup.

Voici ce que le MARCHÉ ROYAL a décidé d'offrir à toute sa clientèle présente et future:

TOUT CLIENT QUI ACHÈTERA AU MARCHÉ ROYAL AURONT PART À UNE MESSE CHANTÉE TOUS LES MERCREDIS DE CHAQUE SEMAINE ET RECOMMANDÉ AU NOM DE TOUTS LES CLIENTS (DU MARCHÉ ROYAL) POUR LE BIEN-ÊTRE DE LEUR FAMILLE.

Les dits clients auront part à 52 messes par année, chantées et recommandées dans les églises du Saint-Esprit, Saint-Fidèle, Limoilou et Saint-Pascal, consécutivement.

Espérant que vous deviendrez le client du MARCHÉ ROYAL pour profiter des grâces que vous recevrez chaque semaine dans le Saint Sacrifice de la messe. Tout en payant vos marchandises au meilleur prix du marché et de première qualité.

Nous vous invitons donc tous à devenir clients du Marché Royal dans votre intérêt.

Une messe recommandée à l'intention des clients d'une charcuterie,

c'est trop peu banal pour ne pas éveiller la méfiance. Ou les curés des quatre paroisses précitées ont accepté de jouer dans cette entreprise étrange le rôle d'intermédiaires, et dans ce cas leur bonne foi trop naïve a été surprise, ou, ce qui nous paraît plus logique, le nommé Thiboutot a rédigé et publié sa circulaire à leur insu. De toute façon, réfléchissez que dans le catholicisme pays de Québec (« le plus catholique du monde », disait naguère le délégué du Saint-Siège), un marchand a recouru impunément au trafic des biens spirituels, qu'il s'en est même bien trouvé, que la Bonne Presse, sentinelle à retardement, n'en a rien su ni rien dit. Dans les ports où l'ignorance de la masse ouvre la porte à la superstition, il foisonne des sectes religieuses comme les « Crucifiés », qui nous menaçaient, il y a quelques temps, de leurs malédictions. Mais cette bêtise sacrilège, acceptée, sinon encouragée, par la masse des catholiques (il paraît que les concurrents de Thiboutot ont de la sorte perdu de leurs clients), cela témoignerait, s'il en était besoin, à quel degré de l'inconscience certains éléments de notre peuple sont tombés, faute de science élémentaire et d'éducation. L'autorité diocésaine fera cesser, si ce n'est déjà fait, ce maquignonnage punissable au regard du Code canonique; tous les catholiques de bon sens n'en déplorèrent pas moins qu'en certains milieux « bien-pensants » de notre province on considère comme des apôtres, non pas les journalistes catholiques au langage dur et utile, mais ces braves poires qui pensèrent mériter des indulgences en mangeant de la viande charcutée par un trafiquant de religion.

Lucien PARIZEAU

### Portrait

## Grignon fait de la terre

Par Berthelot BRUNET

L'gnon du Nord, Claude-Henri Grignon n'est plus que la moitié de Grignon. Personne n'est moins citadin. Je regrette de ne avoir pu aller joint dans ses montagnes, pour qu'il m'y parle du DÉSERTEUR et autres récits de la terre qu'il publie cette semaine aux Éditions du Vieux Chêne.

Grignon, qu'il écrive sous son nom, sous le pseudonyme de Valdombre, que vous le rencontrez chez lui, près du lac, en chandail et mal rasé, ou chez des amis, à la ville même, veut garder le caractère du colon. Dans le roman ou la critique, il entend faire œuvre de défricheur. Je veux le peindre aujourd'hui, dans ses gestes, son allure et ses discours, et je puis affirmer qu'il joue son rôle à merveille, et aussi avec la plus grande sincérité. Nous savons que Dickens se plaisait à interrompre lui-même ses personnages, et que personne aussi bien que lui ne sut jamais lire et mimer du Dickens. Au point que Dickens, lu par Dickens semblait dix fois plus Dickens que si vous l'aviez lu vous-même en famille et sous la lampe. Il en est de même de Grignon, qu'il faut avoir entendu au moins une fois. Je n'ai jamais regretté autant qu'en commençant cet entretien de n'être point Diderot, qui fit mieux encore que photographier le neveu de Rameau : à travers le dialogue vous entendez le timbre même de la voix de bohème, et vous le voyez aussi gesticuler. Grignon, qui n'est pas un bohème, ne reste cependant pas calme en conversation et j'en sais peu qui aient le mouvement, la voix, le geste aussi prompts, aussi vifs. Essayons de le saisir.

Joignez que notre ami, à peine était-il entré dans la pièce où il me reçut, enleva, sans poser pour cela le moins du monde, cravate et col: il ne respira plus. Il entendait que chacun sait, avoir ses coudées franches, et, sans jeu de mots, le cou et les membres libres. Cet écrivain est encore un animal des bois, et se complait dans cette vie.

Je me souviens qu'au temps où tous deux nous étions de l'École littéraire, sous feu M. Germain Beaulieu ou le défunt M. Beauregard, nous reçûmes un soir la visite du juge Gonzalve Desaulniers. Il y eut politesses, souvenirs amicaux et diverses aménités de la part de nos Anciens. Puis le juge, de sa voix la plus poétique, récita deux sonnets et une éplûge indienne. Je me rappelle que l'un des vers commençait ou finissait

par ceci : « Le flot baisait la grève. » Ce fut pour Grignon et moi, ainsi que d'autres que je ne veux pas compromettre, le signal d'aller nous rafraîchir dans un estaminet voisin: nous n'étions pas à l'âge où le flot peut impunément baisser la grève. Au retour, et après une ou deux chopas, Grignon cala soigneusement sa carure dans son fauteuil, repoussa d'une main brusque, ce qu'il fait sans cesse, une mèche sur son front, jeta un regard circulaire tout ensemble méchant et rieur sur ses collègues, se poufêcha les lèvres de goulemandise, à la façon de celui qui s'attaque à un morceau friand, puis, après nous avoir annoncé qu'il « avait un poème de sa façon à lire », il commença de sa basse la plus profonde. Avec des ahans, des essoufflements, comme le colon de MARIA CHAPDELAIN, disons comme le colon des Laurentides, Grignon faisait de la terre, il dépeignait monsieur le juge Desaulniers. Ce fut une belle scène et je vous prie de croire que Valdombre n'éparigna pas ses efforts lorsqu'il fallait tirer une souche de terre: et vous savez que les BOIS QUI CHANTENT en comptaient quelques-unes. Enfin, après avoir bien travaillé, Grignon, encore tout rouge de son labeur, s'essuya le front, ses mains moites, regarda encore une fois avec des yeux amusés sa victime qui, toute confite en politesse, n'y comprenait rien encore, salua la compagnie et, content de sa journée, il partit. Voilà Grignon mieux que je ne saurais le décrire en vingt pages.

\*\*\*

J'ai voulu lui faire la malice amicale de l'interviewer. Ce n'était pas chose facile: Grignon n'accepte même jamais d'être photographié. Je voulais, avant de lire son DÉSERTEUR, qu'il donnât à nos lecteurs ses impressions et ses théories de romancier. S'il accepta, ce ne fut que parce que depuis dix, douze ans, nous sommes ennemis intimes, et qu'en littérature, nous nous entendons comme chien et chat. Et il aura toujours la ressource d'affirmer que jamais il ne m'accorda telle entrevue, et que mon texte n'est que fantaisie d'un sous-Gourmont, petit être d'antimité dont il veut m'accabler de temps en temps.

— Mon cher Henri, commençait-je...

A cher, Grignon me jeta un petit (La suite à la 2e page).

# Grignon fait de la terre

(Suite de la première page)

regard de côté, mais tout de même, approvoisé par deux jours de Montréal, il me laisse continuer.

— Mon cher Henri, plus que de toutes choses je suis curieux des genres littéraires et de la façon dont un écrivain conçoit ses livres et ensuite les parfait... D'abord, de quel genre est ton *DÉSERTEUR* ?

— Le premier conte, comme d'ailleurs les autres, est la vérité même. *L'histoire du DÉSERTEUR* est une histoire arrivée. Il n'y a d'inventé et d'un peu changé que la fin. Les descriptions de la forêt sont des photographies de ma façon... Ce qu'il y a de particulier dans mon conte, c'est que tout arrive « à cause de la femme ».

— Comme dans un roman ou une pièce « parisienne ».

— Pas tout à fait. Il faut remarquer que le paysan canadien-français subit la volonté de sa femme et de ses fils... Si tu allais plus souvent à la campagne, tu remarquerais que, dans les « rangs » les maisons sont « soignées » mais pas les granges et les hangars. — Je souhaite cependant que tu n'aies pas fait de roman, de contes à thèses, genre qui me rend furieux et dont j'ai horreur comme d'un prêche protestant ou d'un sonnet de Choquette ou de Mlle Bernier...

— Pas du tout. Je n'ai même pas pris la peine d'inventer une intrigue. Il n'y a que des faits. Quand mon bonhomme boit, « les images de la terre lui reviennent ».

— Ce qui serait peut-être trop « poétique », à mon goût.

— Non, si tu remarques que le paysan ne voit jamais les beautés de la terre, quand il est sur sa propre terre... Mes contes ne sont que des « faits romancés ».

— Tu me disais l'autre semaine que le *Séraphin Poudrier* de l'*HOMME ET SON PÉCHÉ* avait été créé avec deux types différents que tu as connus. Je ne veux pas faire aujourd'hui de critique littéraire, mais je me souviens qu'un personnage de roman, par exemple un personnage de Proust, est rarement un portrait d'un seul individu ; les traits en sont tirés de celui-ci ou de celui-là... Mais dis-moi comment tu écris. Ce qui intéresse sûrement mes lecteurs, qui, à lire certaines œuvres canadiennes (je ne parle pas des tiennes), se figurent qu'il est aussi facile d'écrire que d'aller porter une lettre à la poste. Dans ses *DISCOURS AUX NUAGES*, ces essais savoureux de Georges Duhamel que je lis en ce moment, l'écrivain remarque qu'il en est de même en France et que pourtant personne ne songerait à s'improviser sculpteur, peintre ou musicien. Pourtant les lettres sont choses assez difficiles.

— Je porte mon roman parfois six mois avant d'écrire une seule ligne. Je prépare même un récit de mœurs villageoises, dont le sujet est trouvé depuis deux ans, et sur lequel je n'ai pas encore tracé une seule note. Puis je flâne. Je parcours mon comté de Terrebonne jusqu'aux confins de Labelle, je chasse, je pêche, je fais du canotage. Surtout je rencontre des colons, des draveurs, des trappeurs, je prends un trait ici, un geste là ; mon sujet grossit peu à peu, et arrive le temps du travail.

— As-tu encore la superstition du porte-plume, ou te sers-tu de la machine à écrire ?

— De la machine à écrire, parce que cela va plus vite que la plume et que parfois je suis emporté par mon sujet. Je fais d'habitude un premier brouillon de deux ou trois pages, puis j'écris pendant quatre heures parfois, dix, quinze pages. Ce qui explique que mes fins de chapitres ressemblent souvent à des discours. Car je suis naturellement orateur.

— L'aveu m'enchanté, venant d'un Canadien. Si nous ne sommes pas autre chose, nous sommes sûrement le peuple le plus discoureur de l'univers. Nous avons le husting dans le sang, pour ainsi dire. Je n'en tire d'ailleurs aucune conclusion au sujet du *DÉSERTEUR* ; aussi bien l'art oratoire, sauf dans la bouche des brailleurs de profession, n'est pas toujours à dédaigner. Hugo était surtout un orateur, et Flaubert, avec sa manie de gueuler, s'apparentait assez à la profession.

— Je demande ensuite à Grignon s'il croit à l'avenir possible d'une littérature canadienne. Il réfléchit un moment, puis répond résolument : — Non. Nous avons trop peur des mots. As-tu remarqué que dans *HOMME ET SON PÉCHÉ* j'ai osé employer naturellement le mot *tesse*, ce que n'osait même pas Zola. Je n'ai jamais su pourquoi.

— Et nous passons tout naturellement à l'affaire Jean-Charles Harvey.

— Si Harvey n'avait pas été condamné au point de vue religieux, me dit Grignon, il aurait dû l'être au point de vue littéraire. Comme tu le disais, cet échec formidable de Jean-Charles Harvey...

— J'estime que formidable est exagéré ; « petit » suffirait.

— Grignon sourit avec férocité et continue :

— Tu l'as dit justement, tout ça, ce n'est que des essais, et encore pas intéressants. M. Hoinais a passé par là, et l'anticléricalisme de 89.

— J'entrepris une pointe un peu plus délicate ensuite, passant au français et aux canadianismes de Grignon, qu'on lui a reprochés. Il s'en explique :

— Dans *OMBRES ET CLAMEURS*, au chapitre de la réponse à Harry Bernard, j'ai dit ce que je pensais là-dessus. Le romancier doit parler la langue de son temps. S'il lui est permis de faire parler leur langage à ses personnages, il a le droit de s'exprimer dans celui qui lui est propre. La limite, c'est le goût de l'auteur. On m'a reproché d'avoir usé dans *HOMME ET SON PÉ-*

CHÉ, de cette expression : « *Séraphin maria Donalda*. » C'est une faute, mais qui est courante à Montréal comme au village. « *Barrer une porte à clefs* » se trouve dans les romans vendéens de Pérochon.

Grignon, que j'interroge sur la critique de l'*HOMME ET SON PÉCHÉ*, estime qu'il en « a été trop satisfait ». Pour l'instant, il lit un peu de tout, il parcourt ses montagnes. Pour ce qu'il prépare, il m'annonce qu'outre un volume de portraits d'écrivains de France il s'attellera bientôt à un pamphlet, le *TORTIONNAIRE*, qui paraîtra tous les trimestres, où il sera question des écrivains français, étrangers, et à la rencontre, canadiens, « s'il s'en trouve de lisibles », ajoute Grignon. Pour lui, il ne croit pas à la critique (et pour une fois je suis de son avis) et considère que dès les premières lignes on peut juger d'un ouvrage, et qu'il faut en donner son sentiment en blanc ou en noir. « Je hais ou j'aime », ajoute-t-il, et je reconnais bien là mon Grignon.

Notre ami, qui est en train de devenir le plus prolifique de nos auteurs, nous donnera aussi bientôt un ouvrage sur les Papeteries Rolland. Ce sera en quelque sorte de l'histoire romancée. J'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'une sorte de *BERNARD QUENAY* (de Maurois, et la première version) où il n'y aurait pas d'amour. Grignon décrit l'entreprise, depuis ses débuts sous la direction de Jean-Baptiste Rolland, grand financier et fils de paysan, jusqu'à nos jours, et il m'assure que ce sera écrit en Grignon. Avec cette réserve, pour tous ses nouveaux ouvrages, qu'il veut délaissier de plus en plus l'image qui n'est là que pour l'image.

— Pour revenir à un sujet qui me tient à cœur, ajoute Valdombre, je me rappelle que M. David, à la dernière législature, prétendait qu'il fallait inclure l'amour du sol dans l'âme de l'arrivier. J'estime que par le livre on y arriverait mieux qu'avec des discours ou la radio. C'est ce que, sans être un écrivain à thèse, j'ai essayé de faire avec mon *DÉSERTEUR*. Je n'ai pas doré les décors, j'ai montré ce que je voyais. Dans mon récit de la *RÉCONCILIATION* (autre histoire arrivée), certains tableaux où je peins la misère des colons dépassent en réalisme brutal à mon point de vue *MARIA CHAPDELAINÉ*. Louis Hémon était un idéaliste plutôt qu'un réaliste. Je veux être réaliste, tout en sachant que, selon le vers de La Fontaine :

Le conte fait passer le précepte [avec lui...]

J'estime qu'avec de la patience et de la raison le colon pourra triompher. Il n'aura peut-être que du pain et de l'air, mais il sera heureux. Si la situation économique actuelle revient, et qu'avec des livres (je ne parle pas seulement du mien) comme le *DÉSERTEUR*, on réussit à donner le goût de la terre à ceux qui l'avaient perdu, on pourra beaucoup plus facilement passer à travers. C'est la terre qui triomphe toujours.

Et cela est dit du ton qu'emploie Grignon, lorsqu'il est particulièrement sincère. Je le sens un peu impatient, et je crois bien qu'il a envie d'aller secouer dehors toute cette poussière d'interview qui ne lui est pas habituelle. Je n'ai même pas réussi à aller jusqu'au bout de mon *Heure avec...*

Ce n'est pas dommage, car Valdombre s'entend mieux à parler des autres que de lui-même. Et alors, il parle parfois assez fortement.

Pour terminer par une anecdote, je te souviens que, toujours à cette vieille Ecole littéraire, il lisait chaque semaine ce qu'il appelait alors ses *POÈMES D'AMOUR ET DE HAINE*. Nous tenions nos assises, si je puis dire, chez le plus pacifique des hommes et des poètes, Albert Dreux. Or, au milieu de la pièce, il y avait une table recouverte de verre. Un jour, en lisant un de ses poèmes, Grignon, qui tonitruait contre quelqu'un d'entre nous, se mit à marteler la table à grands coups de poing. Si bien qu'elle finit par se briser.

Ce n'est pas à un type semblable qu'il faut demander de longs entretiens. Retenons seulement que dans le *DÉSERTEUR*, il a voulu conter des histoires qu'il connaissait, peindre des personnages qu'il avait vus, et décrire les paysages qu'il avait sous les yeux, et surtout, comme il tient à le dire, « la terre qui triomphe toujours ».

Berthelot BRUNET

## Un hommage à Julien Green

Avant de commencer ses délibérations, le jury du Prix de la Renaissance a rendu un hommage tout particulier à un des candidats, M. Julien Green, auteur du *Visionnaire*. M. Tristan Bernard ayant été obligé — par raison de santé — de donner sa démission, ce qu'il a fait comme il sied avec beaucoup d'esprit, en une lettre en vers, le Jury du Prix de la Renaissance a décidé immédiatement, et avant de commencer son vote, de remplacer M. Tristan Bernard par M. Julien Green. Ceci est, croyons-nous, sans précédent dans l'histoire des prix littéraires et indique en quelle estime les membres du jury tenaient le candidat ; c'est pourquoi le nom de M. Julien Green n'a pas été cité au cours du vote.

## À la radio, le dimanche, à 2 heures

Écoutez l'émission radiophonique de Granger Frères, à 2 h., le dimanche. On reproche parfois aux éducateurs de ne pas faire connaître suffisamment à leurs élèves les ouvrages de littérature canadienne-française. Pour éviter ce reproche, donnez des livres de prix canadiens. La maison Granger Frères se fera un plaisir de vous en faire parvenir une liste préparée spécialement à cette fin. 56, ouest, rue Notre-Dame. Tél. : LA 2171

# REVUE DE LA PRESSE

## On demande des consommateurs

Des consommateurs pour notre blé, des voyageurs pour nos chemins de fer. C'est M. S. W. Jacobs, député, qui réclame des immigrants pour mettre fin à la crise, payant d'audace jusqu'à différer d'opinion avec le ministre des colonies, M. Thomas. M. Jacobs veut inviter des étrangers à venir consommer notre blé, alors que tant de Canadiens en manquent malgré la surproduction.

Le *Devoir* résume ainsi la thèse de M. Jacobs :

M. Jacobs est d'avis que pour consommer notre surplus de production et rendre payants nos chemins de fer, il faut largement augmenter le chiffre de notre population. « Nous ne consommons, a-t-il dit, que le cinquième de notre blé et il nous faut chercher des marchés pour le reste. Pourquoi faire cela quand nous pourrions ici même placer des gens qui pourraient consommer ce blé ? »

Mais à quoi bon faire venir ici des immigrants à nos frais s'il faut le leur donner, notre blé ? Ces immigrants n'ont rien à perdre mais tout à gagner dans l'aventure, tandis que l'on ne voit pas très bien ce que le Canada pourrait y gagner si l'on sait fort bien ce qu'il pourrait y perdre. L'immigrant, le vrai, celui qui voyage dans les classes à lui réservées, apporte rarement un capital appréciable : le facteur qu'il représente dans l'équation économique, c'est le travail, ou plutôt la faculté de travailler, de produire, et c'est précisément ce dont nous n'avons pas besoin pour l'instant. L'immigrant ne devient consommateur qu'après avoir produit.

C'est ce qu'exprime O. H. en d'autres termes, après avoir exposé la thèse du député de Georges-Etienne-Cartier :

Il est clair que, si notre population était beaucoup plus considérable, nous pourrions consommer plus de blé et que le trafic général augmentant, nos chemins de fer s'en trouveraient mieux ; mais, d'abord, le chiffre de la population n'est pas tout.

Preuve, entre autres, le nombre des chômeurs qu'il faut actuellement faire vivre aux dépens du public et dont la présence n'améliore pas beaucoup l'ensemble de notre situation économique.

La qualité compte aussi. Nous avons eu, notamment, nombre d'immigrants dont la présence nous a été singulièrement coûteuse.

Enfin, il faut savoir comment se constituera le nombre. A quoi bon, par exemple, faciliter l'entrée au pays d'immigrants étrangers, si les fils du pays sont obligés de quitter le sol natal ? L'expérience que nous avons faite de ce côté-là jusqu'ici n'a pas été heureuse.

Devant la personnalité de M. Jacobs, O. H. soupçonne cet Israélite de vouloir surtout ouvrir la porte à ses cordillonnaires :

Dans le même discours, M. Jacobs qui — tout le monde le sait et il ne s'en cache pas, bien au contraire — appartient au monde juif, a fait allusion à la situation allemande. Il n'est pas téméraire de supposer que, comme le président de l'Aide aux immigrants juifs, M. Robinson, il espère que l'abaissement des barrières générales contre l'immigration permettra l'entrée au pays d'un certain nombre de réfugiés juifs.

Nous n'avons pas besoin de réfugiés, qu'ils soient juifs ou anglais, aryens, sémites ou chamites, qu'ils viennent de Liverpool, de Hambourg ou de Berlin : ils ne seront ici que de pauvres et coûteux consommateurs. Si M. Jacobs veut leur faire manger notre blé, qu'il se fasse l'apôtre d'une politique commerciale saine qui fera vivre nos chemins de fer en faisant consommer notre blé aux étrangers en leur pays.

## Socialisme électoral

C'est ainsi que le *SOLEIL* qualifie le projet de loi sur la régie des marchés de produits naturels.

C'est du socialisme, dit le *SOLEIL* :

Allons-nous au socialisme ?

Les ministres et les députés conservateurs veulent nous laisser entendre que non.

M. Woodsworth, l'avocat des socialistes, nous assure que si. Et le député de Winnipeg connaît bien la question.

Nous y allons par cette Loi des produits naturels, qui a provoqué un interminable débat à la Chambre des Communes. En dépit des ténèbres dont on en a enveloppé la rédaction, il apparaît clairement qu'elle a pour but de confier à l'Etat par l'intermédiaire d'un Office des produits agricoles la réglementation et la vente des récoltes du cultivateur. Nous l'avons montré ici même il y a quelques jours en rappelant une phase des débats parlementaires.

Mais c'est avant tout une manœuvre électorale :

M. Woodsworth déclarait hier que ce qui porte la Cooperative Commonwealth Federation à donner son appui au projet de loi, c'est qu'il consacre le principe de coercition et l'enrégimentement de l'initiative privée.

Les socialistes de tous pays ne demandent pas autre chose. M. Woodsworth a remarqué ironiquement que les conservateurs ont des idées plus libérales que les libéraux. Mais oui, puisque les conservateurs sont déterminés, à Ottawa, à tout sacrifier pour se conquérir les sympathies des socialistes et des socialistes de la Prairie.

Périssent le pays, plutôt que le parti. Périssent la liberté et les privilèges du

travail spontané et fécond, pourvu que ces Messieurs soient élus aux prochaines élections et reviennent guider le Canada, pendant quatre autres années, dans la voie des privations et des misères accumulées sous leur régime.

Le projet de loi est essentiellement une manœuvre électorale. On sait que le socialisme a fait beaucoup de chemin dans la population de l'Ouest. En 1931, le parlement de Saskatchewan a adopté une loi similaire au *Marketing Bill* d'Ottawa pour la vente des céréales. La même année, 27.000 agriculteurs de Saskatchewan groupés dans l'*United Farmers of Canada* demandaient la socialisation du sol et l'établissement du coopératisme socialiste. Ils déclaraient que leur objectif était d'apporter à la population canadienne les bienfaits du collectivisme soviétique.

Le *Grain Marketing Act* de Saskatchewan n'a pas eu la vie longue. Les tribunaux canadiens ont reconnu qu'il était anti-constitutionnel. Il est évident d'autre part que le gouvernement fédéral a l'intention de faire des bienveillances des agriculteurs de l'Ouest en leur donnant satisfaction par cette Loi des produits naturels, qui dépasse même le précédent de Saskatchewan.

Les socialistes de la Chambre des Communes ont donné leur approbation entière au projet de Loi. Le gouvernement est assuré de leur appui inconditionnel.

Le Canada prend le chemin du socialisme, et les explications embarrassées du ministre de l'Agriculture et de ses collègues n'y pourront rien.

Où l'on voit que, pour se maintenir au pouvoir, un parti politique n'hésite pas à adopter une politique totalement opposée à celle dont il s'était toujours fait le champion. Laquelle était vraiment dans l'intérêt du pays ? La vieille tradition conservatrice dont on disait qu'aucun pays ne pourrait s'écarter sans causer sa ruine ? La politique socialisante d'un petit groupe d'agitateurs qui sont tout juste assez nombreux et assez forts pour faire chanter le pouvoir ?

Le *SOLEIL* conclut avec une amère mélancolie :

La majorité n'a rien voulu entendre, parce qu'elle met les victoires du parti avant le bien de la nation et que peu lui chaut que le Canada soit socialiste ou communiste, pourvu que le *Trés Hon. R.-B. Bennett* lui confère, sous sa férule, les honneurs et les privilèges du pouvoir à Ottawa.

Il y a peut-être mieux encore. Des journaux conservateurs qui ne peuvent avoir aucune amitié pour la C.C.F., qui ont tout fait pour la discréditer, accordent un laissez-passer à la Loi des produits naturels.

Mais oui, encore un coup, puisque les victoires du parti en sont la rançon.

Un parti qui n'hésite pas à sacrifier le Centre et l'Est du pays, non pour sauver l'Ouest, mais pour s'en assurer les suffrages, n'hésitera pas davantage, dans quatre ou cinq ans, c'est-à-dire à la prochaine veille d'élections, à sacrifier l'Ouest pour s'attacher une autre région du pays. Ainsi va la démocratie, de dégringolade en dégringolade, et de destruction en destruction, grâce au suffrage universel. Et ce sont les victimes qui y tiennent le plus !

## Prosperité einsteinnienne

L'*ÉVÉNEMENT* parle chemins de fer. Comme il convient, il s'oppose énergiquement au projet de fusion de nos réseaux.

L'argument qu'il emploie dans son numéro de jeudi, c'est l'amélioration relative de la situation financière du réseau national.

La fusion n'enlèverait pas un dollar à la dette ferroviaire et le gouvernement en resterait responsable devant les obligataires et le public. Par contre, si nous en jugeons par le progrès accompli par les « C.N.R. », depuis le commencement de l'année 1934, il y a espoir que, les affaires continuant de s'améliorer, le poids du service des intérêts de cette dette énorme sera de moins en moins lourd pour l'Etat. Cette perspective justifie les conspirateurs de chercher à mettre la main, pour le compte d'une administration privée, sur une entreprise enfin en bonne voie ! Comment les chiffres très favorables du commerce et du revenu pendant le mois d'avril, les partisans de ce coup veulent donner à croire que, sans la dette ferroviaire, le gouvernement fédéral pourrait entretenir l'espoirance qu'un jour il commencera de réduire la dette nationale.

C'est un autre sophisme grossier pour servir des fins déloyales. La preuve en est facile à faire. En effet, depuis quatre ans, la dette nationale a augmenté dans une proportion beaucoup plus forte que la dette ferroviaire.

Heureux siècle et heureux pays où l'on en est rendu à mesurer la prospérité non à l'importance des excédents, non plus à la fréquence des amortissements de dettes, pas davantage au montant de ces dettes, mais à leur accroissement plus ou moins rapide ! La dette des chemins de fer augmente dans une proportion moins élevée que celle de l'Etat ? Donc les chemins de fer sont prospères ! Belle logique ! Et surtout belle prospérité !

Georges LANGLOIS

Le traitement des altérations du sang par l'Essentiel dépuratif des Alpes. Préparé par l'Essentiel, pharmacien, Gap (France). Ce médicament constitue un remède contre les maladies suivantes : acné, rougeurs, boutons, clous, urticaire, eczéma, dermatite, démangeaisons, urticaire prurigineux. A produit des effets surprenants dans cas d'arthrosclérose. Soulage les rhumatismes et est très efficace dans les cas de constipation. M. L. Loehlin, agent 1078, rue Beaver Hall, Montréal. Téléphone MA 0430.

# La propagande allemande à l'oeuvre

C'est le 24 février que M. Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, et M. von Moltke, ministre plénipotentiaire du Reich, ont échangé à Varsovie les instruments de ratification de la déclaration polono-allemande du 26 janvier. La signature du traité de commerce date du 7 mars. Le 25 février éclataient à Teschen des manifestations anti-tchèques, et le bourgmestre de la ville, un Polonais, prononçait un violent discours irrédentiste. Le 14 mars, le gouvernement tchécoslovaque faisait arrêter à Koszyce un homme de lettres polonais, M. Kaszycki, pour incitation à la sédition. Depuis, la presse des deux pays slaves n'a cessé d'envenimer le conflit, et les autorités des deux pays, loin de tenter de le résoudre, se sont laissées aller à des manifestations politiques de nature à troubler les bonnes relations indispensables entre deux états placés dans une difficile situation géographique. On n'a pas besoin de chercher longtemps les dessous de cette agitation anti-tchèque et anti-polonoise : elle est due à une remarquable manœuvre allemande, facilitée d'ailleurs par les accords récents entre Berlin et Varsovie.

Les commentaires de presse polonais soulignaient, particulièrement lors du voyage de M. Barthou, que le traité de commerce marquait simplement la fin d'une situation anormale qui durait depuis 9 ans, et qu'il ne fallait pas l'interpréter comme une orientation définitive de la Pologne dans l'orbite de l'Allemagne. Hommes d'Etat en vue et presse plus ou moins officielle se réjouissaient de la détente économique et politique qui allait s'ensuivre.

On pouvait croire, à première vue, que le traité jouerait surtout en faveur de la Pologne, en raison de certains accords verbaux sur la propagande et sur la presse, qui complétaient les avantages économiques accordés par Berlin après de laborieuses négociations. Une étude plus approfondie du traité, ou tout au moins de ce qui en est connu, font pencher pour l'opinion contraire, malgré la cessation officielle de l'état de guerre économique entre les deux pays.

En revanche, l'accord donne la partie belle à la propagande germanique : la Pologne se trouve désarmée par le « gentlemen's agreement » qui reste verbal et, par conséquent, sujet à toutes les interprétations de la part de Berlin, tandis que le gouvernement allemand est maintenant tranquille du côté de la Silésie, où l'on compte une population polonoise de 1.300.000 âmes. Aussi le Reich a-t-il exploité aussitôt la situation en dressant la Pologne contre la Tchécoslovaquie. Le coup a admirablement réussi, grâce à l'organisation supérieure de la propagande allemande dans ces deux pays et aux privilèges accordés à une curieuse agence d'information, destinée à améliorer les relations polono-allemandes (?). Cette agence ayant paru suspecte à certains journaux indépendants, ceux-ci se sont livrés à une discrète enquête. Ils ont découvert qu'à la fin de février cette entreprise fut effectivement créée à Berlin, en même temps qu'un bureau commercial destiné à s'occuper des transactions commerciales avec la Pologne.

Ces deux entreprises sont dirigées par un certain Stefan von Osten-Olpinski qui a inondé les journaux allemands et étrangers, les chambres de commerce, les ambassades et les consulats de Berlin, sauf celui de Pologne, de prospectus assez curieux. Or, ce personnage est un ressortissant polonais, condamné de droit commun et ayant trempé dans plusieurs affaires louches. Lors de sa dernière condamnation, Olpinski s'enfuit en

Allemagne sans passeport (étrange, n'est-ce pas ?), entra en contact avec certains milieux politiques ; il travailla actuellement sous les ordres directs de Rosenberg, au bureau de la politique étrangère du parti nazi, comme spécialiste des questions polonaises.

Si l'on en juge par les résultats, l'activité de son agence d'information a été immédiatement très efficace. Le désaccord polono-tchèque, qui semblait définitivement assoupi, vient d'éclater de nouveau, brusquement, violemment, sans que l'on puisse trouver une seule raison pour le justifier. Le différend entre Varsovie et Prague a pris une tournure telle qu'il a soulevé de légitimes suspensions. Un journal de droite, *LE COURRIER DE VARSOVIE*, s'étonne de l'abondance de nouvelles qu'envoie chaque jour l'Agence Télégraphique Polonoise (*Pat*) et constate que jamais, même aux époques les plus mauvaises des relations avec l'Allemagne, Danzig ou la Lithuanie, le pays n'a assisté à une campagne alarmiste de pareille envergure. *LE COURRIER DE VARSOVIE* déclare que toute cette affaire lui paraît obscure dans ses détails et énigmatique dans son ensemble. Il remarque le ton agressif d'une partie de la presse polonoise à l'égard du gouvernement de Prague.

Un autre journal, de gauche celui-là, proteste aussi contre l'extraordinaire campagne menée contre la Tchécoslovaquie sous un fallacieux prétexte qui, en réalité, n'intéresse personne. « L'opinion populaire polonoise », déclare le *ROBETNIK*, « voudrait savoir pourquoi cette presse favorise l'action souterraine des Hitlériens et autres fascistes contre la Tchécoslovaquie, pourquoi elle prête la main aux ennemis de la France, notre alliée, et aux ennemis de la paix. La campagne méthodique, artificielle et outrancière de la presse gouvernementale est d'autant plus frappante que cette même presse reste obstinément muette quand l'Allemagne hitlérienne traite à sa fantaisie la minorité polonoise du Reich ou quand le gouvernement Dollfus dissout à Vienne les vieilles organisations polonoises et confisque leurs biens. »

On peut voir une partie de l'oeuvre accomplie par la propagande allemande en territoire étranger et juger de la valeur des traités et, à plus forte raison, des accords verbaux conclus avec le Reich.

Grâce à ce « gentlemen's agreement », Berlin en est arrivé à troubler les relations entre Varsovie et Prague, en attendant d'exploiter à fond la situation, sans qu'il lui en coûte autre chose que des frais de propagande.

Le cas méritait, je crois, une mention particulière, car il est caractéristique de méthodes dont les chancelleries feraient bien de se méfier.

André BOWMAN

Pourquoi ne pas dîner au Queen's Hotel le dimanche soir ? Vous trouverez là cette atmosphère franchement canadienne-française que vous avez peut-être cherchée sans succès ailleurs. — Outre que vous y prendrez le succulent dîner que l'on y sert pour 90 sous, vous aurez le plaisir d'entendre l'excellent musique du trio composé de Maurice Ouderet, directeur, Edmond Trudel et Jean Bolland. (r)

Lundi, un article de Pierre Boucher à propos des déclarations du R. P. Bélanger, recteur du Collège Jean-de-Brebeuf.



**HOSPITALITÉ!**  
Les personnes qui voyagent sur un paquebot "Empress", "Duchess" ou "Mont" sont l'objet des mêmes attentions personnelles qu'elles recevraient dans un grand hôtel moderne. C'est pour cela qu'elles préfèrent traverser en Europe par la route du Pacifique Canadien. Il existe à bord de ces luxueux transatlantiques une ambiance de confort et de cordiale hospitalité qui rend une traversée excessivement agréable. Départs semi-hebdomadaires de Montréal et Québec à destination des ports de Grande-Bretagne et du continent.  
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau des billets de paquebots, à la gare Windsor, ou à Monsieur D. R. Kennedy, 201 ouest, rue S.-Jacques. Plateau 2211.

**Pacifique Canadien**  
RENSEIGNEMENTS SUR LES VOYAGES EN RUSSIE  
LES CHEQUES-VOYAGEURS DU PACIFIQUE CANADIEN SONT ACCEPTÉS DANS LE MONDE ENTIER



# LES LETTRES LES ARTS

## Deux dictateurs

La psychologie des deux maîtres de l'Italie et de l'Autriche est loin d'être la même. Chez Mussolini, l'observateur le moins averti discerne un dynamisme verbal qui n'a pas le dictateur autrichien. Il y a aussi plus de clarté dans la pensée mussolinienne. Dollfuss écrit lourdement et ses idées sont plus confuses. Voyons brièvement ce que disent ces deux hommes des réformes qu'ils ont apportées à la structure économique et politique de leurs pays respectifs.

Mussolini, dans un article des ANNALES de la fin de l'année dernière, expose ses idées sur les transformations du fascisme qui sont encore en voie de réalisation. Le dernier programme politique mussolinien comporte la création de catégories corporatives, la constitution des corporations et le but qu'elles doivent poursuivre. L'essentiel de la réforme n'est pas dans le nombre des corporations mais dans leurs attributions. Mussolini ne veut en somme rien d'autre que ce que veulent les Etats démocratiques: la paix sociale entre les patrons et les ouvriers dans leurs conflits éventuels. Une idée bonne à retenir, qu'on soit fasciste ou libéral, c'est celle d'une magistrature du travail.

Mussolini dit ce qu'il entend par le pivot révolutionnaire de sa doctrine: économie dirigée par la corporation et sous l'égide de l'Etat. L'Etat fasciste n'est donc pas aussi absolu qu'on le dit trop souvent. Il permet, comme l'écrit le Duce, à une « self-discipline » organique et unitaire de se développer au sein du système corporatif.

Le chancelier Dollfuss, dans son article paru dans 1934, expose ses idées sur le même sujet mais avec beaucoup moins de précision que Mussolini. Les événements du 12 au 15 février furent, s'il faut en croire le nouveau maître de l'Autriche, l'aboutissement d'une crise politique qui couvait depuis 1919. Le problème politique paraît définitivement réglé sur le modèle italien: suppression du parlement et création d'organismes corporatifs. L'exemple autrichien, et le chancelier Dollfuss insiste beaucoup là-dessus, est la preuve décisive que le socialisme ne peut que dégrader sans pouvoir édifier quoi que ce soit de durable sur les ruines de la société.

On est souvent porté à croire que

l'Etat corporatif est incapable de seconder l'initiative individuelle et qu'il doit nécessairement l'étouffer. Le chancelier autrichien affirme le contraire et prétend que le fascisme débarrassé de la lutte des classes, est apte à fournir à tous les citoyens de la nation les moyens qui leur permettront de développer au maximum leurs énergies et leurs facultés pour le plus grand bien de l'intérêt général.

Mussolini et Dollfuss sont les maîtres à peu près incontestés de deux grands pays. On ne peut s'empêcher de constater en les lisant combien ils sont différents malgré des idées communes. Dans quel sens orienteront-ils les destinées de leur pays et celles de l'Europe? L'avenir le dira. Les dernières négociations commerciales entre l'Italie et l'Autriche indiquent nettement la volonté de collaboration des fascismes européens. Il faut suivre de près le développement des politiques italienne et autrichienne. Mussolini et Dollfuss auront peut-être une influence décisive sur les destinées de l'Europe et sur l'avenir de la paix.

Jean-Marie NADEAU

Le Yogourt Croix Verte est une savoureuse préparation, que l'on consomme à raison d'un pot par jour comme dessert. Il a la propriété de rajouter l'organisme, en détruisant les toxines de l'intestin qui empoisonnent lentement. Appelez chez Delsile, le fabricant, AM 0434. Livraison à domicile. Les bons restaurants le servent. (r-d)

## Pour garder le Souvenir

Le duc de Gloucester, fils cadet du roi d'Angleterre, se rendra, l'automne prochain, en Australie et en Nouvelle-Zélande; il assistera à la consécration, par l'archevêque de Melbourne, du Temple du Souvenir, qui a été bâti sur une colline dominant la ville. Détail curieux: une ouverture a été pratiquée dans le dôme de l'édifice, de telle façon que le 11 novembre, à 11 heures du matin, un rayon de soleil tombe chaque année sur le livre du Souvenir, où sont inscrits les noms des hommes et des femmes de Victoria qui se sont engagés pendant la guerre... et aussi les noms des morts en lettres d'or.

## Pèlerinage

Le perclus s'en viendra jusqu'au mont désiré.  
Son sabot cahotant claquera dans la pente.  
Son béquillon nouveau râclera le degré.  
Lorsque nous monterons vers ma Vierge vivante.

Les suets marmonneurs empliront le talus.  
Les sourds tiendront leurs doigts enfoncés dans leurs tempes.  
Pendant qu'on nous dira la messe et le salut.  
Entre quatre drapeaux qui flottent sur des hampes.

Ceux qu'un petit chien bas conduit à Jéricho,  
Les aveugles, tâtant du pied leur marche errante,  
Troubleront de grands cris mon immuable écho.  
Comme quand Jésus passe en sa forme apparente.

Et les lépreux honnis, que chasse la cité,  
Ces pervers pourrissant de chance et de névrose.  
Ils iront de biais, d'un pas précipité,  
Jusqu'en mon haut jardin où j'ai planté la rose.

Sainte Vierge, tout plein le versant de ton roc,  
Regarde-les venir, de la plaine et des villes.  
Pèle-mêle, et la blouse, et la mante, et le froc.  
Les pèlerins poudreux montant en longues files.

Pour baiser à ton pied ce pétale hâtif,  
Pour bénir ce chaînon que tes deux doigts égrenent,  
Pour voir sous ton talon le dragon convulsif  
Et baigner leurs péchés dans l'eau de ta fontaine:

Pour regarder encor ton écharpe d'azur,  
Ton manteau pâle et ton voile blanc sur ta tête,  
Pour cacher à jamais leur honte en un lieu sûr  
Et leur ignominie en ta gloire parfaite.

Ils accourent navrés, joyeux, tous ces humains.  
Tous ceux qu'à ton miracle un espoir achemine,  
Suants et radieux, pleurant, battant des mains,  
Petits sous leurs chapeaux et sous leur pauvre mine.

Vierge, GUÉRIS-LES TOUS, pardonnés et refaits.  
Que tous ils soient guéris de leurs maux inflexibles.  
Et des flèches du diable, et des malins effets,  
Et du triple fléau des péchés invisibles.

Et que soient mis sur eux, pour leur congédiement,  
Ton sacré vulnérable et ta paix embaumée,  
Et tous ils connaîtront pour lors infiniment  
L'aspect de ta splendeur en cette pierre aimée.

Gustave LAMARCHE, C.S.V.

RIGAUD, mai 1934.

(De PALINODS, en préparation)

Smet, sculpteur sur bois, artisan français.  
Réparations, transformation de meubles anciens.  
Leçons de sculpture et de marqueterie.  
— Tél.: FR 8215, le soir. (r)

Docteur Tancrède Assella, chirurgien-dentiste,  
5664, avenue du Parc, près rue Laurier.  
A son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous.  
Tél.: DO 2087. (r)

## Une histoire de la peinture au Canada français

Résumé de la thèse soutenue avec éclat par M. Gérard Morisset à l'École du Louvre

Suite et fin.

IV

### L'art de quelques peintres canadiens-français

Etudions maintenant, il en est temps, l'art de nos peintres. Joseph Légaré (1789-1855) avait un tempérament d'artiste qui lui fut révélé, en grande partie, par la vue des tableaux de la collection Desjardins. Esprit généreux — il se mêla au mouvement de 1837, fut emprisonné, subit, plus tard, un échec électoral retentissant qui l'engagea à se retirer de la politique — un peu sentimental, rêveur, énergique aussi, fin et candide, Légaré apprit son art, seul, en copiant les toiles qu'il avait achetées avec beaucoup de discernement et de goût. Après des copies nombreuses et parfois assez habilement interprétées, il s'hardit à composer des tableaux de batailles et d'histoire canadienne, des toiles religieuses, et fit des portraits.

Ses tableaux originaux se sont mieux conservés que ses copies, qui pour la plupart ont poussé au sombre. « Les chairs ont pris une tonalité d'un jaune de Naples grisâtre, les bleus se sont assourdis et les ombres sont devenues opaques; mais... les rouges rappellent ceux du Caravage. »

Le meilleur de son œuvre est une série de scènes indiennes et de paysages (au Musée de l'Université Laval), d'une observation scrupuleuse et d'une facture habile; les tonalités claires manquent un peu d'atmosphère, mais on y trouve de beaux gris argentés et verdâtres où l'on sent, cependant, que l'artiste était plus à l'aise dans les couleurs sombres. En somme, l'art de Légaré manque de souplesse et de composition. Par sa formation, il limite trop facilement, mais il a de l'ampleur et certains morceaux, où il fait montre de fantaisie, sont de belles réussites.

Antoine Plamondon (1802?-1895) fut un de nos plus remarquables peintres et, s'il eût vécu dans un milieu plus favorable, il eût été peut-être un artiste de premier plan. Ses portraits, peints ordinairement de face sur un fond sombre, souvent verdâtre, et sans vain recours aux accessoires, valent par leur grande simplicité et constituent la part excellente de son œuvre. Toutes ces qualités se retrouvent dans son propre Portrait (au Musée de l'Université Laval, 1882), où il fait preuve d'un vigoureux « réalisme ». Il fit aussi des paysages, des natures mortes et des tableaux d'histoire, mais les toiles religieuses, copies et originaux, forment la masse de sa production.

D'abord élève d'un récollet, le frère Louis, il passa ensuite dans l'atelier de Légaré, qui n'en avait guère plus que lui. Il put, cependant, regarder la collection de son maître et apprendre à broyer les couleurs. De 1826 à 1830, il va étudier à Paris dans l'atelier de Paulin-Guérin, disciple de Fran-

çois Vincent et peintre officiel de Charles X. A son retour au Canada, il obtient tout de suite un vif succès. Les commandes affluent et son protecteur, un homme de goût, l'abbé Jérôme Demers, supérieur du Séminaire de Québec, le fait nommer professeur de dessin à son institution. Il forme de nombreux élèves, mais en 1855, sans qu'on sache trop pourquoi, il se retire à Neuville, où pendant quarante ans il cultive à la fois les champs, la musique et la peinture.

Plamondon eut un véritable talent pour la composition, et ses tableaux sont presque toujours bien ordonnés. Son dessin est facile mais souvent incorrect; sa facture vive, saccadée et personnelle donne de la valeur à ses copies, qui sont librement interprétées. Mais ce qu'il y a de plus original chez Plamondon, c'est sa couleur. Les tableaux antérieurs à son séjour en Europe nous font penser, d'assez loin évidemment, au Greco. La couleur lie de vin domine, avec, à côté, des jaunes francs, des tons neutres et violacés. Toute sa vie, il conserva ce coloris, légèrement corrigé, mais toujours perceptible. Et l'on retrouve dans les toiles de sa vieillesse « les tons neutres, les bleus sombres et les jaunes éclatants, les chairs dorées et les rouges violacés » de sa jeunesse.

Théophile Hamel (1817-1870) est avant tout un portraitiste. Il fut d'abord élève de Plamondon, dont il partagea le goût éclectique pour Titien, Rubens, Murillo, Daniel de Volterre, Cuido Reni et les artistes romains de son temps. Pendant un séjour de trois années en Europe, il voyagea en Italie, alla à Paris, à Anvers, et y fit surtout des copies. Dès son retour à Québec, son art probe et sérieux lui attire des commandes; il portaitraite les hommes politiques de l'Union, les grands personnages du clergé et de la magistrature. De ces portraits, quelques-uns sont corrects, académiques, d'autres sont indubitablement médiocres.

Hamel a fait de nombreuses copies — c'était et c'est encore la mode dans le Québec — et quelques tableaux religieux, assez mauvais dans l'ensemble malgré une tentative pour moderniser des sujets depuis longtemps galvaudés. Son art singulier est caractérisé par une ordonnance italienne et une technique flamande; son coloris est assez terne. « Devant certains portraits, on pense tout de suite à un artiste français que Hamel n'a pas connu, Bonnat. Ce sont les mêmes fonds tachetés, les mêmes tons solides et empâtés, le même dessin académique et dur. »

Passons rapidement sur deux peintres négligeables, pour nous arrêter à Bourassa, qui fut, par ses théories et par son enseignement, l'artiste le plus intéressant de son époque. Le chevalier Antoine-Sébastien Falardeau (1822-1889) vécut sa vie de copiste à Florence où il obtint, semble-t-il, de vifs succès. Cela ne suffit pas à créer un artiste. Comme il n'y a aucune toile originale de lui au Canada, nous n'en parlerons pas. Ses copies sont d'une impeccable exactitude et

feraient croire à des répliques, tant il imite avec bonheur le coloris et jusqu'à la patine de ses modèles. Cette « grande facilité d'assimilation et cette souplesse remarquable... le goût du fini », s'expliquent en partie par le fait que Falardeau, avant de passer par l'atelier de Plamondon, avait étudié la miniature avec un Corse exilé de sa patrie, Fasio. On a peine aujourd'hui à comprendre le lyrisme de l'abbé Casgrain et de Fréchette, à qui M. Marcel Dugas vient de consacrer un livre compréhensif et ironique. Le poète, comparant Falardeau à « un aigle immense », lui dit :

Pars ! Et nos rives étonnées,  
En contemplant les destinées,  
Avec orgueil te nommeront.

Auons pour notre part, si nous nommons Falardeau, c'est sans orgueil comme sans étonnement.

Quant à Joseph-Adolphe Rho (1835-1905), décorateur d'églises de très mince talent, plutôt habile peintre en bâtiment qu'artiste, nous le passerons sous silence, s'il n'avait peint quelques portraits qui font figure de chefs-d'œuvre à côté de ses autres « jobs ». Ses couleurs préférées sont le rose et le bleu pâles, sa touche est lisse et ses visages, d'une rare insignifiance. « Un critique d'une vive perspicacité, le chanoine Huard, a dit de lui : « M. Rho fut assurément l'un des plus grands talents qui ait paru chez nous. » Voilà un compliment qui n'est pas flatteur pour nos artistes.

Napoléon Bourassa (1827-1916), architecte, peintre, sculpteur et écrivain, alla, pour son malheur et pour le nôtre, car il avait du talent, en Italie (1852-1856), à un moment où la peinture officielle européenne est une triste chose qui fait la déception de beaucoup de visiteurs canadiens, si elle excite la joie des connaisseurs. Il est curieux de noter que Bourassa n'apprécie guère Puvis de Chavannes et, plus près de nous, le magnifique renouveau de la peinture religieuse suscité par Georges Desvallières et Maurice Denis. Son christianisme rêveur et sentimental le porte vers l'œuvre d'Hippolyte Flandrin et des mornes Nazariens, art stérile et faux, au coloris triste et au symbolisme facile. « Pour lui, l'idée religieuse, c'est tout l'art », et son talent est plus professionnel que plastique.

Bourassa fut indubitablement meilleur architecte, et surtout meilleur écrivain, que peintre ou sculpteur. Voyons d'abord l'écrivain. Dès son retour à Montréal, il s'aperçut, s'il ne l'avait fait avant, de l'ignorance artistique de ses compatriotes et de leur apathie. Vouant réagir, il donne des conférences, écrit des articles dans les journaux et les périodiques, fonde, en 1864, la REVUE CANADIENNE. Il crée une école de dessin (1861), puis une maîtrise d'art (1872). Sans approfondir l'esthétique de Bourassa, qui demanderait une étude à part, disons simplement que cet homme intelligent et actif, mais qui parut parfois incapable de mener à bien ses entreprises, échoua en grande partie parce que ses idées étaient trop rébarbatives. Au moment où il aurait fallu présenter des concepts clairs et facilement accessibles, il offrit un art stéréotypé et rempli de symbolisme, une peinture au coloris étincelant et sombre. Il voulut éclairer le peuple par l'histoire de l'art, que lui-même connaissait mal, par l'enseignement et la critique, où il se montre fin et subtil, par les expositions et

par la création de musées. C'est peut-être pour cette dernière initiative que nous lui sommes le plus redevables. Bourassa haïssait les mensonges de l'architecture contemporaine; il railait la bêtise des charlatans de l'art de bâtir qui imitent tous les styles avec du plâtre et de la toile. Mais, hélas ! sa critique n'aura servi de rien.

« L'artiste peut vivre de portraits », a-t-il écrit avec une amertume que nous comprenons. Pourtant, c'est dans ce genre qu'il a produit ses plus belles œuvres. Sans autre prétention, il cherche à rendre la ressemblance des traits, l'expression psychologique, et y arrive le plus souvent. Sa simplicité est récompensée par de fort bons morceaux, où il se montre coloriste délicat.

La plus grande partie de son œuvre décorative est à Montréal. De 1872 à 1874, il construisit et peignit, avec l'aide de quelques disciples qui se formèrent sur le chantier, la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, d'inspiration romano-byzantine, charmante dans l'ensemble, mais dont la façade est trop chargée, à notre goût. Cet essai d'école d'art par la pratique, très méritoire sans doute, n'était pas le premier, puisque les élèves de l'École de Saint-Joachim avaient collaboré à la décoration peinte et sculptée de la chapelle du Séminaire de Québec. De même, les Levasseur, Quévillon et Baillargé associaient volontiers leurs apprentis à leurs travaux. L'impression générale donnée par la décoration de Bourassa est harmonieuse, malgré un fourmillement fastidieux d'ornements géométriques et de cartouches dont la seule utilité a été de fournir du travail à ses disciples.

Quant aux compositions elles-mêmes, « on y reconnaît sans peine les personnages de Schnorr et d'Overbeck, les fonds et les draperies de Flandrin, le modelé des élèves d'Ingres ». Cependant, Bourassa fut beaucoup plus personnel à la chapelle de Nazareth; « l'artiste assourdit ses sons et se montre plus discret ». Quelques bons tableaux et des cartons pour un vaste projet qui n'ajoutera rien à sa gloire, une *Apothéose de Colomb* — qui nous dira si ce navigateur fut « honnête ou canaille » ? — forment l'essentiel de l'œuvre de Bourassa, qui fut plus grand par ses conceptions que par ses réalisations. Toutefois, les tentatives de cet artiste n'auront pas été vaines, car elles comportent plus d'un enseignement.

Si nous laissons de côté quelques peintres amateurs qui n'apportèrent rien au développement de notre art, trois artistes dominent la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: Eugène Hamel, Charles Huot et Henri Julien. Les deux premiers sont des peintres traditionalistes. C'est dire que leur œuvre date déjà, et pourtant tous deux sont allés étudier en Europe. Peintres académiques, sans grande originalité, ils ne surent pas choisir leurs maîtres et restèrent insensibles au puissant mouvement de rénovation qui emportait l'art français vers une voie nouvelle. Une phrase d'Huot est bien révélatrice de son état d'esprit. Parlant des Indépendants, il a confié à M. Jean Chauvin (*Ateliers*, p. 203) que, dans ce Salon, « règnent la pornographie et le bolchevisme » (!!!). Est-ce incompréhension? N'est-ce pas plutôt que ces tenants d'un style périmé gardent rigueur aux jeunes peintres de ce qu'ils s'évadent vers un art moins étouffant, plus libre et plus spontané?

Eugène Hamel (1845-1932), d'abord élève de son oncle, Théophile Hamel, alla

## L'Orphéon de Montréal

Le principal reproche, le seul peut-être, qu'on puisse faire à l'Orphéon de Montréal et à Mlle Gilberte Martin, après les avoir entendus mardi dernier, c'est de s'en être tenus à des œuvres déjà mises au programme à de tout récents concerts.

Ni l'Orphéon ni Mlle Martin n'ayant renouvelé leur répertoire, le peu de semaines écoulées depuis leurs récentes auditions ne leur a pas permis de renouveler non plus leur interprétation. Il suit que la critique n'aura guère à se renouveler elle-même, et que je pourrais fort bien renvoyer le lecteur à ce que j'écrivais de Mlle Martin, dans l'ORDRE du 2 avril, et de l'Orphéon, dans le numéro du 15 avril.

Chez Mlle Martin, on pouvait peut-être remarquer plus d'assurance, ce qui nous a valu une plus grande maîtrise dans le *Prélude et Fugue en La mineur*, de Bach, mais plus de routine dans cette détestable *Valse de Méphisto*, de Liszt. D'autre part, Mlle Martin, dans sa technique et dans son interprétation, a conservé les qualités qu'elle avait montrées à son premier concert.

L'Orphéon a montré la même souplesse, le même ensemble presque parfait, la même musicalité, sous la direction de M. Laurendeau, qui a son chœur bien en main et qui en joue comme d'un instrument, sans cependant se croire obligé de s'essouffler à courir d'un coin à l'autre de la scène. Direction calme, sobre, discrète, mais nette, précise et ferme. On pourrait bien relever quelques légères imprécisions par-ci par-là, dans certaines attaques, mais rares et à peine perceptibles. En peu de temps, trois années, l'Orphéon est arrivé très près du sommet et je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a rien de cette qualité à Montréal et peut-être même au Canada. Cela repose de l'amateurisme (amateurisme opposé à culture, non à professionnalisme)!

Musicalement, l'Orphéon a atteint la maturité. Il lui reste à affiner son art qui, déjà, ne manque pas de subtilité, à élaborer son interprétation, à étendre son répertoire. Après cela, je le vois très bien faisant une tournée à l'étranger avec autant d'autorité et de chances de succès que certains groupes étrangers que nous avons applaudis à Montréal, en payant très cher.

Georges LANGLOIS

quise, cependant pleine de bonhomie, et qui est resté, parce qu'il suit sa nature profonde, l'élément le plus français de notre population. Henri Julien fut un artiste à la taille de nos « princes-paysans ». Son art sincère et sobre vaut aussi par d'admirables gris-bleus savamment relevés par des touches vibrantes. La simplicité de sa technique et la qualité de la pâte de certains tableaux de Julien nous rappellent parfois le Corot de la première manière.

Mais c'est dans le dessin et la caricature, celle-ci généralement peu méchante, que brille avec éclat le talent de Julien. M. Morisset n'hésite pas à lui trouver une sorte de parenté avec Auguste Raffet et Gustave Doré. Sa verve et sa grande précocité permettent, en effet, sans trop forcer les choses, le rapprochement. Chez Julien, de même que chez le génial strasbourgeois, dessiner semble une fonction de la nature, une impulsion de tout être. Le crayon preste et habile de Julien prend « un signalement authentique des choses », notations que son talent transforme en œuvres d'art. Ses dessins de scènes de genre et ses très nombreuses illustrations pour des livres et des revues valent par leur fougue, leur sincérité, l'extrême simplification des moyens. Toutes ces qualités font de Julien un très bon portraitiste — *Portrait de David Ross Mc Cord*, au Musée du même nom — et, comme il était observateur pénétrant, il est un remarquable animalier. Il a formé un peintre brillant, Charles Walter Simpson; et les maîtres de la peinture canadienne contemporaine, Suzor-Côté et Clarence Gagnon, lui doivent assurément beaucoup. Ajoutons que ses imitateurs ont bien fait voir l'excellence de son art.

Finissons cette étude par un mot sur le développement actuel de notre peinture. « Il ne faut pas s'arrêter sur le spectacle d'un traditionalisme mesquin, qui d'ailleurs tend à disparaître ou à se confiner dans les couvents... mais à la vaillante Ecole de Montréal, à cette phalange d'artistes qui paraissent résolus à sortir de l'ornière. Ils ont, il faut le reconnaître, la sincérité de peindre comme ils sentent. Ils ont souvent quelque chose à dire et ils veulent l'exprimer dans leur langage. »

Dans la préface du catalogue de l'Exposition d'art canadien au Musée du Jeu de Paume, en 1927, M. Thiébaud-Sisson, critique artistique du TEMPS, a écrit que notre peinture est rude et neuve, qu'elle a des accents qui n'appartiennent qu'à elle, et qui sont étourdissants de puissance. Voilà qui s'applique aussi à merveille à la peinture actuelle du Québec.

Telle est, dans ses grandes lignes, la thèse de M. Morisset, que notre compte rendu, trop long pour la patience de nos lecteurs, trop court assurément au regard de son objet, trahit malheureusement. Il nous a fallu être incomplet par crainte de lasser l'attention par une sèche nomenclature, et négliger une foule de détails inédits qui sont peut-être ce qu'il y a de plus précieux dans le travail de notre auteur. Disons, en bref, qu'on ne pourra désormais écrire sur l'histoire de l'art canadien sans consulter son ouvrage. C'est là la grande consolation, et souvent, la seule gloire du savant.

Julius BAZIN

L'imprimerie de la Parole exécute les travaux les plus difficiles. Demandes nos prix, Tél.: LA 3121. (r)